

Déclaration de candidature LÉGISLATIVES 2024

Alix MERA – Sheila HOAREAU 2ème Circonscription

Eric THEINE – Corinne BATAILLE 3ème Circonscription



La dissolution prononcée au soir du 9 Juin 2024, a permis à la population réunionnaise comme celle de l'hexagone de clarifier la posture des politiques actuels qui priorisent l'intérêt de leurs partis plutôt que celui de la population.

Le partage de poste et de circonscription, est, coûte que coûte, leur priorité comme à chaque échéance électorale et cela depuis des décennies, ainsi la population n'est pas leur centre d'intérêt comme ils le prétendent.

Je ne suis pas un rêveur et je ne ferai jamais rêver la population de la Réunion et de la deuxième circonscription avec des promesses et programmes électoraux sortis d'un chapeau, souvent « un copier collé » à chaque élection depuis des décennies de toute tendance politique confondue.

Depuis 1988 la circonscription est détenue par le PCR et à ce jour, le temps de changement est arrivé et pour la première fois vous avez le choix de changer l'histoire de la circonscription et de créer votre propre histoire.

La situation générale, la sécurité, la fiscalité, l'emploi, le logement etc....tout cela est devenu un discours obsolète.

Dimanche 30 Juin 2024, c'est une élection législative qui se tient et non une élection municipale. A cette occasion, je lance un appel solennel à l'ensemble de la population de la deuxième circonscription pour se rassembler derrière ma candidature et me faire confiance, à la fois sur la base de mon expérience mais aussi sur le fait que je sois fidèle à ma conviction quant au projet que je porte pour la Réunion.

Toutes les contingences que nous rencontrons, trouvent leur écho au niveau national mais plus spécifiquement pour la Réunion et je veux pouvoir mener ce plan d'action précis, qui me semble être en accord avec les attentes des réunionnaises et des réunionnais soit :

1 – un volet d'action sur l'emploi et le social:

- une baisse des charges *pour les TPE et PME avec une fiscalité avantageuse*
- *une Zone franche globale pour la Réunion*
- la suppression de l'*octroi de mer*
- le retour de l'*ISF*
- le plafonnement de la taxe foncière locale
- un retour à la retraite à 60 ans avec 40 annuités effectuées
- la Mutation des fonctionnaire Ultramarins (CIMM)

2 – un volet sur le pouvoir d'achat :

- la défiscalisation des heures supplémentaires dans la limite de 4 heures par semaine

- une revalorisation du SMIC à 14 euros brut contre 11,32 euros brut à l'heure actuelle (soit 9,23 euros net)

3- une démocratie participative : afin de redonner confiance au suffrage universelle

- un casier judiciaire vierge
- 1euro détourné = 1euro remboursé
- le Non cumul de mandat Maire / Communauté de commune et un élu par mandat
- une inéligibilité à vie pour les élus jugés pour corruption et une interdiction de toute action relative à l'action publique

4- un volet sur le logement :

- des logements intermédiaires à promouvoir en *généralisant le prêt à taux zéro*
- *Une politique foncière afin de répondre aux besoins de logement*
- la mise en place de plus d'outils à destination des entreprises et particuliers afin de pouvoir aller vers une transition écologique réussie

5- un volet portant sur l'éducation :

- *rendre obligatoire dans les programmes scolaires l'Histoire de la Réunion et de la Traître Négrière en primaire, collège et lycées*
- avec la volonté de combattre l'illettrisme en diminuant notamment le nombre d'élèves par classe en primaire

Un programme réaliste qui réponde aux sollicitations de la population

**Alix MERA Candidat dans la Deuxième Circonscription
SAINT PAUL – POSSESSION – PORT**